

cour d'assises

Le psychiatre qualifie l'accusé de "gérontophile"

Amboise. Joël David est accusé du viol, en 2010, d'une femme de 78 ans et de l'agression sexuelle de sa belle-mère de 87 ans. Il avait alors 52 ans.

Quatre jours d'audience suffiront-ils à comprendre Joël David ? Pas sûr du tout. Il comparait devant la cour d'assises pour le viol, à Amboise, en janvier 2010, d'une femme de 78 ans, et pour des agressions sexuelles sur sa belle-mère de 87 ans en juillet et septembre 2010. La première des deux victimes est décédée en fin d'année dernière, mais la seconde vit toujours. Au moment des faits, Joël David, distributeur de prospectus, père de famille, était âgé de 52 ans. Ce solide gaillard de 100 kg, souvent décrit comme un ours, n'a pas ménagé sa force face à ces femmes vulnérables. Par deux fois, il a violé sa première victime, chez elle, lui imposant de graves blessures gynécologiques en plus d'ecchymoses et de l'état de

choc. Au grand dam des enfants de cette dame, l'accusé parle de « bêtises ». Il élude les violences. S'il reconnaît ces viols, il ne veut rien entendre des agressions sur sa belle-mère. Parce que leur mère est âgée et pas toujours cohérente, l'une de ses filles ne l'a d'abord pas cru lorsqu'elle a parlé de ces actes.

"Fainéant et sale"

L'interpellation de Joël David, en septembre 2010, va changer la donne. Il a été confondu grâce à une trace de sang retrouvée sur le pantalon de la victime des viols. L'ADN était le sien. Du coup, les agressions sur sa belle-mère devenaient plus que crédibles.

Psychiatre, le Dr Masson décrit l'accusé comme « frustré » mais « conscient des interdits sociaux ». Mais surtout, à l'opposé

de la psychologue, il n'hésite pas à qualifier Joël David de « pervers », avec toujours un choix précis de la victime. « Cette forme de perversion sexuelle porte un nom : la gérontophilie. » Sa description de « la jouissance orgasmique » sans se soucier de l'autre fait penser à une pulsion animale. Le plus étonnant reste que ce trait s'est dévoilé à 52 ans. A écouter l'épouse de l'accusé, la violence n'a pas été absente de leur couple. Il lui est arrivé de la frapper. « J'ai peur de lui, peur des représailles », dit-elle à la barre. Elle reconnaît avoir parfois cherché du réconfort ailleurs. Son mari le lui a assez reproché. Mère courage, elle a enchaîné les petits boulots dans les hôtels et restaurants d'Amboise pour faire bouillir la marmite. Le couple a songé au divorce, puis y a renoncé. Il a

connu un drame avec la perte d'un fils dans un accident de voiture.

Licencié de l'entreprise Gounin, Joël David est resté au chômage puis a travaillé dans la distribution de prospectus. Malgré tout, des membres de sa belle-famille le voient comme « fainéant » et « sale ». Son système de soustraction, la nuit avec son fils pour distribuer les prospectus, ne plaît pas. Lui reste au volant de la voiture tandis que le fiston met dans les boîtes à lettres. L'après-midi, il fait le taxi pour les enfants et petits-enfants et regarde la télé. Des larmes, il en a versées hier lorsqu'il a été question de lui interdire de revoir ses petits-enfants, mais pas pour les victimes.

R.C.

•• Des victimes aux vies courageuses

Joël David apparaît isolé face à sa belle-famille. Pourtant, cela ne l'a pas empêché d'avoir voulu jouer les justiciers et de leur révéler un « secret de famille ». Il a tenu à dire que l'une des filles de sa belle-famille avait été abusée par son père, mort depuis plus de vingt ans. Même son épouse, la fameuse victime de 87 ans, l'ignorait. L'avocate d'une des parties civiles s'en est émue. « Quel besoin avait-elle de le savoir au soir de sa vie ? demande M^e Amaury Deviller. Les filles voulaient épargner cette révélation à leur mère. »

Pour cette femme âgée, qui avait eu un AVC en 2008, ces deux agressions ont été « un calvaire ». D'un côté, cet homme de 100 kg, et de l'autre, cette femme, diminuée, de 56 kg. L'avocat se montre même persuadé que la victime a échappé à une troisième agression. Par chance pour elle, un voisin, devenu un ami proche, se trouvait chez elle. Cette femme a travaillé toute sa vie, dès l'âge de 13 ans, d'abord dans des fermes, puis à l'usine. Même vie de courage pour la première victime, cette femme violée à 78 ans. Elle

avait travaillé dès 11 ans. Avec sensibilité et émotion, M^e Florence Franche a trouvé les mots pour retracer une vie de courage et d'abnégation. Elle a été agressée alors qu'elle avait eu un accident vasculaire cérébral qui lui avait fait perdre l'usage d'un bras. « Après des mois d'effort, elle a réussi à récupérer la marche. Elle a aussi subi un cancer de l'œil, eu un problème aux reins avec des dialyses trois fois par semaine. A cet âge, elle méritait de vivre en paix ! Le choc a été tel qu'elle a envisagé de quitter la maison où elle a vécu cinquante ans. »

sur la toile

La NR sur le Web

Les internautes peuvent aller consulter notre site www.lanouvellerepublique.fr pour y découvrir les articles mais aussi les diaporamas et vidéos de l'actualité tourangelle.

Aujourd'hui
sur



TNT

Chaîne 37

www.tv
numéri

Chaî

10 h 30 Y'a du ciné dans l'a